11e ANNÉE N° 522 PARAIT LE SAMEDI 26 Janvier 1895

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLE D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

TRIBUNE LIBRE

Questions sociales et philantropique

(*suite*)

Faisons si vous voulez, 1° une ville de 200.000 habitants possédant ensemble les cinq ou six milliards ci-dessus, c'est a dire ayant en moyenne 25 à 30.000 francs chacun. 2° Une ville de 200 000 habitants qui serait possédée par les 6 mylords susnommés, et où les 199.994 habitants ne possédant rien du tout, descendraient par degré jusqu'à la condition de bétail humain, et demandons-nous laquelle des deux cités vaudrait le mieux et serait la plus florissante sous tous les rapports ; puis demandons-nous encore si un jour de grande guerre venait entre les deux cités dans quel camp serait la victoire :

Entre 200.000 citoyens libres et 200,000 esclaves dis-moi superbe déesse ou porterais-tu, les couronnes de gloire qui assurent le triomphe de l'humanité ?

. . . . . .

Point de doute pour personne, n'est-ce pas ?

On voit où sont les clairons retentissants de la victoire.

Il faut donc s'arrêter sur la voie des accumulations, si on ne veut pas être arrêté ou détruit par des faits irrésistibles qui se produisedt seuls, par l'immanence des choses quand on est arrivé à la limite de l'absurde.

Mais cet exemple saisissant étant donné. revenons à notre étude et travaillons à résoudre le grand problème de la répartition des fruits du travail.

Et rappelons-nous que si :

« Un capital quelconque doit travailler « entre les mains de celui qui le posède pour « produire son maximum », il faut par voie de réciproque arriver à mettre un capital entre les mains de chaque travailleur.

Metrre un capital entre les mains de cha- « que travailleur », telte est la plus simple expression à laquelle se reduit la question sociale.

Ce capital pourra être de diverses natures mais pourvu qu'il constitue un réel bienfait pour le travailleur c'est tout ce qu'il faut dès le début ; on le transformera en l'appropriant toujours mieux a son objet ensuite.

Pour le moment, faisons bien ressortir que dans une affaire quelconque, il y a ce qu'on appelle le capital de premier établissement, la Direction, et l'exécution ou la main d'œuvre, et que ce sont là les facteurs de la production entre lesquels il convient de partager les bénéfices proportionnellement à l'action ou au rôle rempli par chacun d'eux.

Le contrat à intervenir entre ces facteurs, s'appelle contrat de participation.

Le contrat déja réalisé est inscrit dans le code rural, qui porte : (Art. 1er de la Loi du 18 Juillet 1889) Le bail à colon et partiaire ou métayage, est le contrat par lequel, « *le « possesseur d'un héritage rural le remet pour un « certain temps, à un preneur qui s'engage à le « cultiver sous la condition d'en partager les « produits avec le bailleur,* »

Ici on le voit, la moitié des produits revient au capital, l'autre moitié revient au travail. Le fermier métayer dirige lui-même ses opérations et les effectue soit personnellement, soit par une main d'œuvre à sa solde, mais le capital instruction dé ensé par le métayer pour arriver à diriger les travaux de culture n'est généralement pas élevé, et on peut le confondre avec la main d'œuvre.

Dans l'industrie au contraire, il faut généralement à la direction et à l'Administration d'une maison, des hommes qui aient un capital instruction considérable, et il est incontestable, alors qu'il faille dans la participation des bénéfices faire trois catégories de participants ; le capital le premier établissement, la Direction et l'exécution, mais le contrat à intervenir n'est encore réglé par aucune loi définitive.

Toutefois nous devons dire que cette question de participation est sérieusement à l'étude et a l'expérimentation. Elle est actuellement pratiquée dans plus de 300 maisons importantes dont 150 en France, 80 en Angleterre, quelques unes en Autriche en Belgique, en Danemarck, en Espagne, en Hollande, en Italie, 20 en Russie et 40 en Amérique. Que de plus il existe en France une « Société pour l'etude pratique de la participation du Personnel, dans les Bénéfices », que cette société fondée en 1878 a éte reconnue d'utilité publique par décrêt du 12 Mars 1889, que son siège est à Paris rue Bergère, et qu'un grand prix d'Economie sociale lui a été décerné à l'Exposition Universelle de 1889.

« Cette Société se propose uniquement de « faire connaitre à tous ce qui a été réalisé « par quelques-uns, en signalant aux inter- « ressés les documents qu'elle rassemble « dans sa bibliothèque ou qu'elle analyse « dans son *Bulletin*, elle ne veut ni provo- « quer ni soutenir des polémiques trop sou- « vent stériles. »

Malheureusement si cette société ne veut qu'enregistrer ce qui se produit dans le domaine économique au potnt de vue de l'amélioration du sort des travailleurs, à l'extrême gauche du socialisme, il y a des organes de combat qui demandent la dépossession violente, même par la voie révolutionnaire, de tous les détenteurs de la richesse, et qui veulent détruire le capitalisme par la Grève Universelle dans les deux mondes.

Ces révolutionnaires à tout crin n'ignorent pas les efforts qui sont faits par les fervents de la participation aux bénéfices, mais ils prétendent que cette participation n'est qu'une autre forme du salariat et qu'elle augmente encore l'état de servage du travailleur, sans l'améliorer pécuniairement.

A cette assertion nous répondrons qu'il y a en France une maison modèle, où les bienfaits de la participation ont donné des résultats surprenants, et de nature à satisfaire les plus affamés de positivisme.

Le fondateur de cette maison était un homme de bien, de condition aussi modeste que celle d'un apôtre. Cet homme n'a pas formulé notre principe :

« Qu'il faut qu'un capital quelconque « travaille entre les mains de celui qui le « possède, et que réciproquement il faut « mettre un capital entre les mains du tra- « vailleur », il a mieux fait, il l'a appliqué.

Voici ce qu'a fait Jean Leclaire.

Jean Leclaire, peintre en bâtimeut à Paris, a commencé dès 1842 à faire participer ses ouvriers et ses employés aux bénéfices de son industrie.

De tout son personnel il a fait une Société de prévoyance et de secours mutuels.

En 1863, cette société est devenue commanditaire de la Maison Leclaire. En 1869 Leclaire organisa son entreprise par un acte social notarié destiné a associer plus étroitement encore les ouvriers aux intérêts de la maison, et le résumé de cette organisation est celui ci :

« Les Employés et ouvriers apportent dans « l'Association industrielle *leur intelligence et « leurs bras*. La société de prévoyance et de « secours mutuels apportent un capital de « 400.000 francs formés par les bénéfices « accumulés. »

Les trois quarts des bénéfices nets 75 o|o sont attribués aux Employés et ouvriers.

Sur ce, 50 o|o sont distribués individuellement à chacun d'eux au prorata du travail de l'année représenté par les traitements ou salaires »

(En 1892 il y a 936 participants) et 25 o|o sont versés à la société de prévoyance qui sert des rentes viagères à ses membres et à leurs veuves.

L'acte social assure la perpetuité de l'œuvre. Il y a 3 associés en nom collectif dont le plus ancien donne son nom à la maison. L'apport social de ces trois gérants est de 400 000 francs, il est donc égal a celui de la sociétè de prévoyance formée par les ouvriers.

En cas de retraite ou de décès d'un des gèrants, il est pourvu à son remplacement par le vote des ouvriers et Employés réunis en Assemblée Générale.

La Société de prévoyance et de secours mutuels des ouvriers et employés de la Maison Leclaire compte 250 membres environ. Pour y être admis il faut avoir travaillé 5 ans dans la maison.

Tous les membres de la société profitent d'une assurance en cas de décès, chacun pour une somme de 1000 francs, cette assurance est faite au profit des veuves et des orphelins

Aprés 20 ans de service et 50 ans d'âge tout sociétaire a droit à une pension de retraite de 1500 francs reversible par moitiè sur la tête de la veuve et des enfants mineurs.

La société a un Conseil de famille de 12 membres dont tous les sociétaires font partie à tour de rôle.

Le montant des arrérages payés par la société pendant l'année 1893 a 106 pensionnaires a été de 121.529 fr.70.

L'avoir de la Société de prévoyance au 1er Mars 1894 était de 868.278 fr.85.

Cet avoir, placé à la caisse des retraites pour la vieillesse, en Rentes sur l'Etat, et en commandite ou en compte courant dans la maison Leclaire, provient de l'accumulation des parts de bénfice attribuées depuis de longues années à la societé, en sa qualité de commanditaire de la Maison.

Chacun des ouvriers ou employés de la Maison Leclaire a donc un patrimoine d'environ 11500 francs, une pension de retraite de 1500 francs à 50 ans, des soins et des secours en cas de maladie et une assurance en cas de décès.

Jean Leclaire disait en 1869 à son personnel :

« Si vous voulez que je parte de ce monde, le cœur content, il faut que vous ayez réalisé le rêve de toute ma vie ; il faut qu'après une conduite régulière et un travail

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

N° 11

AZOR & VELLEDA

C'est de ma tête dont on se paya, ma petite cousine et Mlle Van Hope placées comme je supposais, et marqué qu'une seule place restait vide celle entre Mme Catannas et une dame d'un certain âge qui m'était totalement inconnue. Il m'avait semblé, autant qu'on peut juger dans un rapide coup d'œil que Sophie Dorôthée avait déjà une mine étrange, et je me préparais à me payer lr petite satisfaction promise.

La voix de Mme Catannas s'éleva et d'un ton qui me sembla particulièrement ironique :

— Arrivez donc, retardataire, votre place vous attend entre moi et Mme Van Hope.

Et sans me laisser le temps de respirer les présentations :

—Madame, permettez-moi de vous présenter un de mes meilleurs pensionnaires. un exellent jeune homme dont mademoiselle votre fille a déja pu en une circonstance apprècier le tact et l'esprit. Mousieur Lucien, madame Van Pope, mère d'une demoiselle dont je n'ai pas á vous faire l'éloge.

Il parait que j'avais l'air bête. Comment, sa mère ! Elle était donc à Paris, et elle ne m'a pas prévenue. Mais c'est presque un complot. Azor, mon ami, il faut veiller au grain.

On pense bien que je me décidai immédiatement à profiter de ce que j'étais le voisin et le cavalier servant de Madame Van Hope pour l'etudier et surtout. dans la limite des convenances, pour tacher d'en apprendre plus que je n'en savais sur sa famille, autrement dit sur mademoiselle Van Hope.

La mère de ma passion naissante » était une femme d'une cinquantaine d'années, d'années aux cheveux encore noirs, d'un embonpoint fort respectaqle, qut n'atténuait nullement la majeste de son port. Encore belle, elle avait dû l'être d'avantage naturellement a l'âge de sa fille.

Parlant fort nettement, fort correctement le français, elle conservait cependant un léger accent qui me dérouta quelque peu encore que cet accent rappelât, en l'amplifiant, celui que j'avais remarqué chez sa fil-

Il m'était imposible de démeler exactement si c'était un reste de langue belge, de langue hollandaise, de langue espagnole, ou tout simplement de la langue doc.

L'habitus général, la toilette sèvère avec des incorrections qui dènotaient bel et bien l'étrangére, me laissait dans la même perpleyitè au sujet de la nationalité de la dame.

Donc j'eus l'air probablement bête au cours de ce malheureux dîner. Mes prèoccupations allant de la nécessite d'être galant pour ma voisine à celle de surveiller Velleda et de Mlle Van Hope, c'était beaucoup a la fois. Et je n'eus guère l'occasion au coutraire, de faire valoir les deux qualités que l'excellente madame Catannas avait mises à mon actif en me présentant á son invitée, le tact et surtout l'esprit.

Il faut dire que l'attitude de Velleda et et celle de Mlle Van Hope était bien faite pour accroitre mon désarroi. Ma petite cousine dévorait littéralement des yeux la mère de sa rivale (c'est moi qui décidément qualifiait ainsi Mlle Van Hope ; la jalousie seule pouvait produire un tel effet sur ma très expansive mais très pondèrée cousine) quand ses regards simplement curieux, mais d'une curiosité intense et qu'on ne pouvait qualifier de banale, quittaient la mere, c'était pour se reporter sur la fille. Et alors, il n'étaient pas tendres, oh ! non. De temps en temps, Vèllèda semblait visiblement s'adonner à une étude comparative des deux visages, et se livrer a des hypothèses compliquèes. Du moins en augurai-je ainsi, en tenant compte que le mutisme et l'ètat d'abtraction ètait peu habituels á Sophie-Dorothée.

Ce malheureux diner que j'avais salué d'avance comme une partie de plaisir, devint qu'asi un supplice pour moi. Il en ré-

© VILLE DE SISTERON

assidu un ouurier et sa femme puissent dans leur vieillesse avoir de quoi vivre tranquilles sans être à charge à personne.»

Il est mort en 1872, laissant son œuvre bien commencée, avec la certitude qu'elle serait continuée par ses successeurs. — C'est fait. —

Par une délibération du 22 Février 1893, le Conseil Municipal de Paris a donné le nom de Jean Leclaire à une rue du XVIIme arrondissement, en mémoire du fondateur de la participation aux bénéfices.

Nous déclarons en toute sincérité que nous ne connaissions par l'œuvre de Jean Leclaire quand nous avons écrit n s premières pages de ce chapitre, mais elle donne une sanction aux principes que nous y avons posés, et elle démontre qu'ils sont parfaitement applicables dans la pratique.

X. Y.

A Suivre

CHRONIQUE MARSEILLAISE

Sympathiques abonnés.

Se suis chevalier de l'écritoire et Chroniqueur pour vous distraire: En lettré qui se respecte, je me présente, me nomme et vous entretiens de moi.

Les noms ont leur destinée. Un idiotisme et la gloire se sont conjurés pour m'imposer le mien. Par lui je suis voué à briller dans l'éblouissante cité des Phocéens, transformés par l'évolution sociale et le progrès en Marseillais.

Deux Provençaux s'abordent : — Alors, dit Paul !

Alors, répond Pierre !

Et Paul part en guerre, et s'épanche en paroles avec la volubilité plutée et le susurrement suave du chantre ailé des nuits.

A chaque pause, Pierre murmure : *Segur*, puis il prend le dé et roucoule mélodieusement à son tour. Et à chaque pause, Paul interjette un moëlleux *Segur*. Segur est le fond de l'idiome de Roumanille. C'est peut-être pour cela que le Marseillais illustre M. Reyer. a changé le nom du héros Sigfried en celui de Sigur. La question est en étude ; je suis en voie de l'élucider.

Mon père avait nom Segur. Un de mes ancêtres avait dû, non pas user, mais abuser de ce charmant adverbe. Il me fit baptiser sous le prénom de Marius, en l'honneur du mémorable vainqueur des Teutons.

Voilà comment j'habite à Marseille, sur l'ombreux et placide boulevard Dugommier, un adorable buen-retiro délicieument meublé, décoré avec art. Les visiteurs sélects y admirent, entre autres raretés, une exquise gravure de la *Jeune fille* au *Manchon*, le chef d'œuvre de Josuah Reynolds, le Raphaël de l'Angleterre. Il est ravissant mon poétique sanctuaire de l'inspiration. Dès que la lumière du jour vient s'y tamiser à travers mes vitraux de Maréchal, je m'implante devant mon bureau de chêne ouvré en style renaissance et m'installe dans mon fauteuil de cuir comme la Sybille sur son trépied

Mon cerveau entre en eruption. Je saisis ma plume, elle vole d'abondance. Un chef d'œuvre est enfanté. Entre nous, je puis le dire avec modestie ; car je l'adore, la modestie : Je suis tout simplement génial. Mon style ! Il est divin ; je l'émaille d'Anglais avec un tact apprécié.

Mon chef-d'œuvre expédié à mon journal, je pare la superficie de mon être et confie ma tête au coiffeur. Me voilà beau. Sanglé dans mon élégance, portant beau comme le paon dans sa roue de plumes, je puis remplir mon ministère et giboyer aux nouvelles. J'en ai le flair. Ma verve humoristique m'entraine à la Madrague de Montredon. Oh ! mer, que tu es belle ! L'inspiration m'envahit :

Laissons à ses beautés le citadain falot,
Pour aller en poète admirer du rivage
La lame rectiligne au constant arrivage,
Et le bruit incessant du flot poussant le flot
Pour le faire expirer écumant sur la plage.

Mes Jarrets sont d'acier, je suis marcheur. En marchant on voit, on observe, on apprécie, on Juge. Conduit par la fantaisie, j'arpente la longue et splendide allée du Prado, magnifique don de la Nature prodigue pour Marseille. Et dire qu'il s'est trouvé des hommes, une sélection d'élites, pour gâter cette magnificence !

Sur l'allée latérale de gauche, je remarque le sol piétiné, remué, effondré.

— Quès à quo ? Dis-je a un passant.

— C'est la piste des cavaliers.

— Des cavaliers, dans une promenade ?

— C'est une galanterie d'une municipalité démocratique à l'aristocratie Marseillaise. —

Je salue mon aimable interlocuteur. Il me crie : Gare ! Un bond rapide me permet d'esquiver un vélocipède aphone lancé à toute vitesse. Un essain de vélocipédistes m'oblige à voyager en zigzags. Je passe aux allées de droite. L'essain de vélocipédes aphones est ici un troupeau immense de bisons affolés.

Mais le piéton est voué aux roues ! Vous voulez donc, Monsieur du Conseil, nous faire écraser ?

Qui ne sait pas marcher doit rester chez lui, édicte solennellement la sagesse municipale.

Et la belle promenade se désole dans l'abandon, étalant sa malpropreté qui la rend déserte,

Enfin je débouche sur la plage. Que la mer est resplendissante ! n'ayez point d'effroi, l'inspiration n'est pas encore venue ; J'admire.

Une foule curieuse, houleuse, hurleuse, s'agite amassée devant une buvette d'où partent des cris plaintifs de femme. Le flair du chroniqueur m'y dirige et je m'enquiers.

Le buvetier, ex-domestique, a fréquenté, puis épousé le magot d'une cuisinière. Il est entrain de boire et dépenser l'argent avec les petites frisées et roue de coups sa légitime. Autrefois la pauvrette travaillait, zélée, à la danse du panier avec le sou par franc ; aujourd'hui....

— Avec le coup par litre.

Sur ce mot, je saute dans un tramway, pardon, dans un tram, soyons distingué.

MARIUS SEGUR.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

A l'heure ou nous mettons sous presse, la crise ministérielle n'est pas dénouée.

Après huit jours de lutte, de pourparlers et de tergiversations, la combinaison Bourgeois n'existe plus.

C'est d'autant plus regrettable que la situation extérieure, n'est pas sans gravité et il importe que l'anarchie politique dans laquelle nous vivons depuis de trop longs jours cesse au plus tôt. Si un incident quelconque venait a se produire au dehors, on se demande avec anxiété quelles graves complications pourraient résulter pour nous de l'absence d'un gouvernement.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Foire. — L'année commerciale débute mal. La foire de St-Antoine qui d'habitude donne lieu a d'assez nombreuses transactions, a du, pour cause de mauvais temps, être renvoyée a aujourd'hui. Il en est des foires comme des mariages, autant de renvoyés, autant de rompus, ou a peu près ; les ressemelages, en ces sortes de choses, ne valent rien ni dans un cas, ni dans l'autre.

— — —

Eclairage électrique. — Le procès entre la commune et la compagnie d'éclairage électrique est venu cette semaine passée devant le conseil de Préfecture.

Me ESTIER, avocat du Barreau de Marseille a pendant une plaidoire qui n'a pas duré moins de 4 heures, développé toutes les doléances que la commune et les abonnés ont contre la Compagnie.

Me CARCASSONNE du Barreau d'Avignon, defendant la Compagnie. le prononcé du jugement a été renvoyé a une date ultérieure.

— — —

Beautés de l'Eclairage. — Un grand nombre d'abonnés a l'Eclairage nous prient de demander à M. Ducommun si c'est sur ses ordres que les agents — même les plus subalternes — de sa compagnie, se sont livrés, toute cette semaine, a une foule d'excentricités dont ont été victimes les dits abonnés ?

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée dit un vaudeville ; les dispensateurs de la lumière locale, eux, ont trouvé le pendant de ce titre passé en proverbe : il faut que les lampes ne soient ni éteintes ni éclairées. A la tombée de la nuit, on vous donne l'éclairage ; dix minutes plus tard, on ne se contente pas de moucher la chandelle, on renverse le chandelier et sans vous laisser le temps de vous reconnaitre et d'allumer les lampes a pétrole dont tout abonné doit avoir soin d'être muni, on vous plonge dans la plus profonde obscurité.

Nous savons bien que le fameux article 5 dit ceci :

« Quand la lumière ne sera pas fournie a l'abonné, *pour quelque cause que ce soit*, il ne pourra exercer aucune poursuite contre la société, mais pourra exiger qu'une diminution proportionnelle lui soit faite pour les jours où il n'aura pas éclairé pendant le mois. »

Il est a peu près certain qu'en ce moment ce sont les frasques du canal qui empêchent Messieurs les Electriciens de verser des torrents du Lumière sur leurs obscurs blasphémateurs, mais combien cet article 5, que nous avons tous accepté comme des étourdis, pourrait prêter aux caprices de quelque agent facétieux — il s'en trouve — qui voudrait s'amuser a nos dépens ?

Un seul moyen reste donc aux abonnés pour mettre fin a ces inconvénients. C'est au renouvellement des polices — dont la plupart expirent en 1896 — d'imposer leurs conditions a la Cie au lieu de subir les siennes, En cas de non aceptation, de pas se réabonner, et dans cette hypothèse se rappeler l'article 7, ainsi conçu : « Si la présente police n'est pas annulée par *déclaration écrite* six mois avant son expiration, elle continue de plein droit dans les *mêmes conditions* pour une nouvelle période de cinq ans. »

Espérons que d'ici au renouvellement des polices, la Cie Ducommun aura le bon esprit de changer sa machine à vapeur actuelle, par une autre lui permettant de contenter la ville et de conserver ses abonnés.

— — —

Au Palais. — Dans son audience du 23 janvier, le Tribunal correctionnel a condamné le sieur A. Daniel, a 15 jours de prison pour coups et blessures distribués a sa légitime.

— — —

Listes électorales. — Nous engageons vivement ceux de nos compatriotes qui ne se sont pas encore fait inscrire sur les listes électorales a se présenter au secrétariat de la Mairie pour demande leur inscription.

— — —

Au Faubourg. — Le programme, que nous avons donné samedi, de la fête de la Beame a été exécuté dans tous ses détails a la grande satisfaction des nombreux assistants qui ont traversé le pont. Le ballon s'est élevé majestueusement dans les airs, malgré son prix modeste. Le brillant feu d'artifice figurant au menu, à réellement brillé. Nos compliments aux organisateurs.

— — —

sultat même finalement une certaine contrainte que ne put faire disparaitre la chaleur des vains genéreux au dessert.

Notre hôtesse, qui m'avait paru se rendre compte parfaitement de la situation, et contempler la scene avec un certain air où je voulais á toute force voir de l'ironie, ecourta certainement la réception, et nous nous quittâmes sur des salutations où la froideur perçait visible, beaucoup plus tôt que l'on ne faisait en pareille occurence.

Voici tout ce que j'avais pu apprendre sur l'état civil de ces « dames », la mère s'étant tenue dans une réserve polie, qui avaît glacé sur mes lèvres le plus grand nombre des interrogations les plus interressantes pour moi.

Veuve de M. Van Hope (parbleu !), un riche amateur hollandais (ah !), mort depuis quatre ans en l i laissant une riche succession (tiens, tiens !) et dont le réglement, trainant depuis, n'était pas encore termine (diable !) ; pour seule héritière la charmante fille « que vous devez connaitre, monsieur » (bien sûr !).

Espagnole de naisssance (ah ! enfin, me voilá fixè). mais élevée aux Oiseaux, et n'ayant jamais quitté la France que pour des voyages et lorquelle alla habiter Amsterdam lors de son mariage avec M. Van Hope.

Et c'était tout, absolumant tout. On conviendra que ce n'était pas beaucoup. Je n'ai pas besoin d'énumérer pas le détail toutes les questions qui se pressaient sur mes lèvres. Je ne pouvais, entre autres, arranger dans ma tête comment Mlle Van Hope parlait si purement le Français, avec moins d'accent que sa mère, si elle était la fille de M. Van Hope et avait été élevée a Amsterdam. Force me fut de me contenter de ce que l'on avait bien voulu me dire.

XIII

Je remontai chez moi vexé, interloqué, furieux, grommélant contre cet imbécile d'Azor qui ne savait même pas suivre une piste et je me disposais à faire une sérieuse « méditation ». Mais je changeai d'idée ; c'était jour de bullier. J'y allai noyer mes soucis ; quand je rentrai, j'étais suffisamment mûr pour un lourd et long sommeil non pas sur l'ottomane, mais bien et dûment entre mes draps. Seulement j'avais en m'endormant un plan de campagne pour le lendémain, tout tracé dans ses grandes lignes quoique forcément confus, au réveil á peine eu-je ouvert les yeux, que ce plan aprés avoir mijoté la nuit, dans mes rêves probablement, se dessina tout net.

Je me levai pour le mettre à exécution. C'était des plus simples : rencontrer Mlle Van Hope, par hasard, toujours ; la confesser définitivement ; lui dire son fait si elle ne me donnait pas d'explications concluantes ; au besoin rompre tout a fait. Pauvre Azor, tu avais peut-être bon nez, mais que peut un brave chien amoureux contre l'adresse féminine ?

J'avais bien quelques appréhensions de ne pas voir ce jour-là le hasard favoriser notre rencontre. Elle m'a caché l'arrivée de sa mère ; elle doit sentir que j'ai le droit de m'en formaliser ; elle ne viendra pas.

Mais si, elle vint, calme, souriante, comme si de rien n'était. Et c'est elle qui prit l'offensive.

— Vous avez l'air tout drôle, monsieur Lucien.

— Tout drole ! moi, tout drole ! Au surplus, pourquoi barguigner ? Oui, je le suis, et franchement j'ai tout droit de l'être.

— A vraiment.

— Mais Mlle vous ne devinez pas pourquoi ?

— J'ignore et je ne devine pas.

— Comment, madame votre mère est á Paris, depuis plusieurs jours peut-être...

— Depuis hier a midi, pàs plus.

— Soit, mais nous nous sommes vus hier après-midi, et vous ne m'avez rien dit.

— Vous doi-je cpmdte de mes actions ?

— Mais il me semblait...

(*A Suivre.*)

L. des ILES

© VILLE DE SISTERON

CANTON DE SISTERON

Tirage au Sort

Classe 1894. — C'est aujourd'hui samedi, a 2 heures précises, qu'auront lieu a la mairie, sous la présidence de M. Charles Dupraz, Sous-Préfet les opérations du tirage au sort.

Les Conscrits se repartissent de la manière suivante :

Authon.	1
Entrepierres.	4
Feissal, ...	»»
St-Jeniez.	3
Mison.	13
St-Symphorien. . . .	2
Sisteron.	39
Total .	62

M. Le Sous-Préfet sera assisté dans cette opération par MM, les Maires du canton.

On nous assure que les conscrits beaucoup plus nombreux que ceux des annees précédentes, ont formé une musique dite la musique de la classe 1894, sous la direction de M. Siard qui nous donnera concert aujourd'hui sur la place de la Marie.

Voici d'ailleurs le programme de la fête qui a été organisée, grace à l'activite des membres de la commission :

A 8 heures du matin : Réunion à l'hôtel des Acacias. De 8 heures 1/2 à 10 heures : Musique en ville, devant la demeure de chaque conscrit.

A 10 h. 1/2 : Réception des conscrits de Mison à la Porte du Dauphiné. Entrée en ville, musique en tête.

A 11 heures : Concert sur la place de la Mairie. La Marseillaise sera jouée devant la Sous-Préfecture et devant la Mairie.

A midi un banquet qui réunira 80 convives aura lieu à l'hôtel Clergues,

Dans l'après-midi, la traditionnelle farandole parcourra les rues de la ville, conformément à l'usage, elle ne prendra fin que le lendemain.

ETAT CIVIL

du 19 au 26 janvier 1895

NAISSANCES

Monnet Marie Louise Marguerite.

Soulet Isabelle.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Maurel Paul Gabriel Alexandre et Mlle Bonnifay Marie Marguerite

DÉCÈS

Estublier Jean Benoit 55 ans

Chemins de fer de Paris à Lyon et a la Méditerranée — *CARNAVAL de NICE de 1895.* — Train de plaisir. — **de Paris et de Lyon à Marseille et à Nice.** —*Séjour facultatif à Marseille 6 jours à Nice*

Prix du voyage (aller et retour) de Paris, 90 fr., en 2me classe, 60 fr., en 3me classe. De Lyon, 50 fr., en 2me classe 30 francs en 3me classe.

ALLER

Départ de Paris le 20 Février à Midi 15 — Départ de Lyon le 21 Févr. à minuit 04 — Arrivée à Marseille le 21 Févr. à 8.h. 48 matin. — Départ de Marseille le 21 Févr. à 9 h. 05 matin. — Arrivée a Nice le 21 Févr. à 2 h. 43 soir. —

RETOUR

Départ de Nice le 27 Févr. à 11 h. 05 matin. — Arrivée à Lyon le 28 Févr. à 4 h. 02 matin. — Arrivée à Paris le 28 Févr. à 5. 08 soir.

NOTA — Les voyageurs auront à l'aller, la faculté de s'arrêter à Marseile et de se rendre ensuite à Nice par tous les trains ordinaires, (sauf les express), pendant les journées des 21 et 22 Février. Passé cette derniére date, ils perdront leur droit au Parcours de Marseille à Nice, mais ils pourront reprendre le train de retour à son passage à Marseille

On pourra se procurer des billets pour ce train de plaisir, tant a Paris qu'a Lyon, à dater du 1er Février

Pour plus de renseignements voir les affiches publiées par la Compagnie.

Chemins de fer de Paris à Lyon et a le Méditerannée. — *Excursion en Algérie et en Tunisie organisé avec le concours des " indicateurs Duchemin " du 29 janvier au 24 Février 1895. Hinéraire :* Marseille, Alger, Blida, Les Gorges de la chiffa, Bougie, Les Gorges du chobet-el-Akhra. Setif Constantine, Biskra, Batna, Lambessa, Tingad, Hammam Meskoutine, Tunis,, Marseille Paris.

Prix prix de l'éxcursion : 1re classe, 790 fr. 2me classe, 695 fr. — Ces prix comprennent les frais de transport, le logement, la nourriture et ces guides.

Les souscritions seront recues à partir du 15 Janvier 1895 aux bureaux des Indicateurs Duchemin à Marseille, 1, quai de la Fraternité ; à Nice, 4, rue St. Michel.

Marché d'Aix

du 10 Janvier 1895

Bœufs limousins	1 55	a	1 60
Gris	1 50	à	1 55
Bœufs du pays	1 85	à	1 88
Moutons du pays	1 90	à	1 95
Moutons Africains	1 55	à	1 60
Réserve	1 75	à	1 79

Pur & Naturel

En ces jours écœurants ou s'évit le chantage,
Où la fraude s'unit à la contrefaçon,
N'usez que du Congo, car ce loyal savon
Est le seul qui soit pur de tont bas alliage.

Député X.., eu parfumeur V. Vaissier

ETUDE
de
Me AUGUSTE BASSAC
Notaire
à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE

Aux Enchères Publiques et Volontaires

A titre de Licitation

Avec concours d'étrangers

Le Dimanche 10 février 1895, à deux heures de l'après-midi à Sisteron, en l'étude et par le ministère de Me Bassac, notaire á Sisteron, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires, a titre de licitation amiable, avec concours d'étrangers des immeubles ci-aprés désignés, dépendants de la succession de Jules Antoine Bougerel vivant propriétaire, ancien boucher á Sisteron.

PREMIER LOT

Maison d'habitation sise dans l'enceinte de Sisteron, rue Saunerie, composée de Magasin au rez-de-chaussée sur la dite rue, et de plusieurs étages et bas lieux, tel que écurie et grenier a foin, sur le derrière, du coté de la rue Font-Chaude.

Mise à prix : Quatre cents francs, ci . . . . . 400 francs.

DEUXIÈME LOT

Propriété en nature de terre arrosable avec petit bâtiment, composé d'une écurie et d'une chambre au-dessus, quartier du Plan Laidet, d'une contenance approximative de soixante-dix-huit ares, confinant dans son ensemble : Bardonnenche, Gaudin Conis et Figuière.

Mise à prix : Huit cents francs, ci . . . . . 800 fr.

TROISIÈME LOT

Propriété arrosable, au même quartier du Plan-Laidet, confinant : le chemin de Monsieur Massot, Aillaud et Richaud, contenant environ dix-huit ares.

Mise à prix : Cent francs, ci . . . . . 100 francs.

QUATRIÈME LOT

Propriété en nature de terre arrosable avec pré et vignes, quartier de Sarrebosq, contenant environ 32 ares, confrontant dans son ensemble: Léon Girard, Bardonnenche et Blanc

Mise à prix : Quatre cents francs, ci . . . . . 400 francs.

CINQUIÈME LOT

Labour et bosquet, quartier de St-Pierre, contenant environ 99 ares touchant : le vallon, Madame André et Fritz Lazare.

Mise à prix : Cinquante francs, ci . . . . . 50 francs,

SIXIÈME ET DERNIER LOT

Propriété, même quartier de St-Pierre, contenant environ vingt-quatre ares, touchant, Raymond, Richaud et Pons.

Mise à prix : Vingt-cinq francs, ci . . . . . 25 francs.

Pour tous renseignemonts, s'adresser à Me BASSAC, notaire á Sisteron, dépositaire du cahier des charges.

VEAUX

Pour provoquer un bel élevage, sans diarrhée, un engraissement rapide et un chair plus ferme et plus blanche pour les veaux. il ne faut employer pour leur élevage et engraissage que la ***Crémeine***, laitage remplaçant le lait maternel et permettant aux éleveurs d'économiser leur lait, de le vendre ou de l'utiliser en bœurre et fromage. La ***Crèmeine***, sert aussi pour lélevage des agneaux, porcs et poulains. Cette farine hors concours honorée d'un prix d'honneur et de 81 médailles ne revient qu'à deux centimes le litre de lait. En vente chez tous les epiciers. Exigez le non de ***Crémeine*** de la Maison ROQUES, du Mans et se méfier des imitations du nom : ***crémeine***, ROQUES, au Mans (Sarthe).

REVUE FINANCIÈRE

Paris le 23 janvier 1895.

Le marche est mieux disposé et les cours sont plus fermes. Le 3 0/0 monte à 102. 05 le 3 1/2 à 108 ; 17

L'exercice 1894 n'a pas été bon pour les assurances sur la vie en France. Faut-il attribuer ces mauvais résultats à l'augmentation des tarifs, à la suite de la réforme accomplie ? Ou plutôt au mécontentement des des intermédiaires dont le régime des commissions a été modifié ? Les deux causes ont probablement agi dans le même sens Le public n'est pas encore au courant de la question. Il n'a pas compris qu'en payant plus, il a des réserves plus importantes et une sècurité plus grande. d'autre part les intermédiaires sérieux savaient bien que le régime des commissions escomptées conduisait les Cies à leur ruine et que partout on s'est préocupé des dangers qu'il entrainait les mécontents ne sont pas les agents sèrieux ce sont des gens qui courent après une affaire, mais qui ne se préoccupent pas de l'avenir et de la suite de leur assurance.

Espérons que ces vérités seront vites comprises et que ces vérités seront vites comprises et que le public de lui-même aux tarifs augmentés L'année 1894 a été une année de transition ; l'année 1895 sera probablement moins agitée au point de vue politique et l'épargne qui constitue l'assurance sur la vie reprendra sa marche ascendante pour ne plus s'arrêter.

Importante découverte

Les brillantines employées jusqu'a ce jour pour fortifier la chevelure laissaient sur la tête une odeur peu agréable. La Parfumerie du congo vient, par un nouveau procédé dont elle a seule le secret, de vaincre cette difficulté : il sagissait de fixer le parfum naturel des fleurs. Par un tour de main habile le but est atteint ! Nos élegants pourront choisir tel ou tel parfum avec la certitude de l'avoir pur et vrai ; il leur suffira d'exiger de leur fornisseur habituel la brillantine portant sur l'étiquette le nom de l'inventeur V. Vaissier.

ON DEMANDE A ACHETER

de suite dans **Basses-Alpes ou départements limitrophes** plusieurs hôtels, cafés, restaurants, bains, épiceries, tabacs, pâtisseries, boulangeries, merceries, nouveautés, bazars, vins-liqueurs, ainsi que plusieurs industries et prppriétés de rapport ou d'agrément. Ecrire à l'**Avenir Commercial**, 34, rue de Dunkerque, Paris. Seule maison mettant en rapports directs et immédiats les acquéreurs avec les vendeurs Renseignements gratuits. Solution rapide. (10e année).

CAFÉ A CÉDER

De suite

ituée au centre de la ville

S'adresser au bureau du Journal

VINS NATURELS

Maison de confiance

Jean Rulland

SISTERON

Vin provenant directement de la propriété

à 19 francs l'hectolitre

et au-dessus

EAU-DE-VIE 1re qualité

à 1 franc 45 le Litre

ON PORTE A DOMICILE

A VENDRE
UNE MAISON

Composée de trois piéces, située à la Coste.

S'adresser à M. REBATTU fils ainé, où au bureau du journal.

GRANDE BAISSE
de Prix

Vins à partir de **20 francs l'hectolitre**, *garantis naturels et achetés directement chez le propriétaire.*

EAU-DE-VIE 1er choix pour fruits,
1 fr. 50 cent. le litre.

E. BERTRAND

MARCHAND DE VINS

SISTERON

BON-PRIME

Tout lecteur du *Sisteron-Journal*, qui détachera ce *Bon-Prime* et qui nous enverra la somme de un franc cinquante centimes, recevra franco un un exemplaire des **Propos de Tante Rosalie** le livre d'Economie domestique, dont le prix en librairie est de Trois francs.

-- **Les propos de la tante Rosalie** sont le gros succès du jour. et le bréviaire indispensable de toute bonne femme de ménage qui veut tenir sa maison avec ordre et économie.

Histoire de France

par J. Michelet.

La publication en livraisons illustrées à 10 centimes de l'admirable **Histoire de France** de J. Michelet, a ému, comme nous le pensions bien, le pays tout entier. A peine la première série est-elle parue et les éditeurs Jules ROUFF & Cie sont obligés d'en faire de nouveaux tirages pour satisfaire à la noble curiosité d'un nombreux public qui ne connaissant que de réputation ce monument de l'esprit humain, veut le voir de près et en mesurer toute la hauteur, c'est une vraie passion, bien faite pour nous réjouir, car elle respire le patriotisme.

La seconde série vient d'être mise en vente, elle est digne de la première, par le soin apporté au texte comme par la magnificence des illustrations.

— Pour recevoir franco les 10 premières séries au fur et à mesure qu'elles paraîtront adresser Cinq francs en timbres ou mandat poste aux Éditeurs Jules Rouff 14 Cloître Saint Honoré. Paris. —

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 4 — 24 janvier 1895.

QUATRIEME ANNÉE

Le Lion de Camors, par L. de Caters. Le destin, par Arthur Arcs. — Le Rubezahl, par Francis Maratuech — Colonies d'oiseaux : les Outardes, par H. Martin-Dairvault. — Histoire pe chiens. Vieil air de guitare, par S. Blandy. — Jeux d'esprits. — Les mois illustres.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. -- Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

A VENDRE *Une Voiture à patente*, pour voyageur de Commerce. S'adresser au bureau du journal. 1. — 10

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

HUILE D'OLIVE VIERGE
ET SURFINE

FERDINAND AILLAUD

Propriétaire et Fabricant à TIZI-OUZOU, centre et Chef-lieu de la grande Kabilie, province d'Alger

Huit médailles d'Or, Quatre médailes d'Argent, Hors Conscours Exposition universelle de 1889, Mérite Agricole.

Représenté par F. COULON à Sisteron.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?
Avez-vous des Pellicules ?
Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?
SI OUI

Employez le **ROYAL WINDSOR**, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le **SEUL** Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — **Vente toujours croissante.** — Exiger sur les flacons les mots **ROYAL WINDSOR.** — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

CHRONIQUES, ROMANS
ACTUALITÉS, GRAVURES D'ART, MUSIQUE, ETC.
COLLABORATEURS CÉLÈBRES
ŒUVRES INÉDITES
MODES : Mme Aline VERNON

ABONNEMENT D'ESSAI :
Cinquante centimes pour Deux mois

Musique Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs la publication musicale *Anciens et Modernes*, grand format, mensuelle, qui donne par an 240 pages de musique variée en 12 fascicules précédés chaque mois d'une revue musicale.

L'abonnement est de 4 francs l'an. Cet intéressant journal organise plusieurs concours chaque année : les manuscrits couronnés sont publiés et l'auteur en reçoit 100 exemplaires.

Contre l'envoi d'un mandat-poste de 4 francs à l'éditeur M. ROSOOR-DELATTRE, à Tourcoing (Nord), les nouveaux abonnés recevront gratuitement les livraisons de Novembre et Décembre 1893 et les 12 fascicules de 1891.

Les abonnements sont reçus dans nos bureaux.

Si Vous Voulez EVITER LES EPIDEMIES
Si Vous Voulez EVITER LA CONTAGION

ne visitant vos amis atteints de maladies infectieuses :

LAVEZ-VOUS
avec le
SAVON AU GOUDRON
DE BARBIER

Prix : 0.40, 0.75 & 1.20.

me ANNÉE

LE RAILWAY

(Paraissant tous les samedis)

HORAIRE SYNOPTIQUE DES CHEMINS DE FER

P.-L.M., Midi, Italiens, Saint-Gothard, Espagne, Services Internationaux & Maritimes, Rhône, Gironde, Hérault, Bouches-du-Rhône, Sud France, Corse.

DIRECTION ET ADMINISTRATION
36, BOULEVARD DU PONT-NEUF, NICE

EN VENTE aux Bibliothèques des Gares, & chez M. Astie Fils, libraire à Sisteron.

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN
à FOURCHES (Calvados)
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

AVIS

M. VALOPIN, CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE A DIGNE
Membre de l'Institut Odontologique de France

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la ville de Sisteron et des Communes limitrophes, qu'il va reprendre ses tournées mensuelles interrompues pendant quelque temps.

A l'avenir il recevra le premier samedi de chaque mois à *l'Hôtel Nègre.*

Comme toujours, il fera tous ses effors pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et conserver ainsi sa bonne renommée en ne faisant que du travail bien fait et irréprochable.

PILULES BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs**. La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recommandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée
SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA **France** ET SES **Colonies** :
Ph. Anglaise des Champs-Elysées, 62, Aven. des Champs-Elysées et *Pharmacie* **HOGG**, 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,
pour la peau et le teint.

IMPRIMERIE A. TURIN
SISTERON (Basses-Alpes)

CARTES DE VISITE

Livrées en UNE Heure

IMPRESSIONS
COMMERCIALES
ET DE LUXE

MANDATS

PROSPECTUS

LABEURS

ÉTIQUETTES

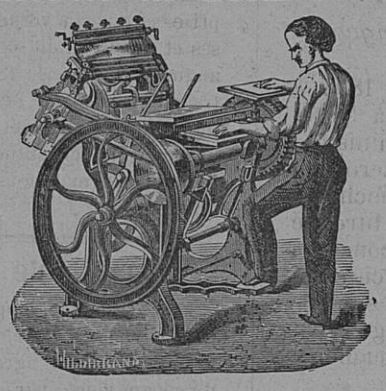

IMPRIMES
POUR MAIRIES
ET ADMINISTRATIONS

AFFICHES
de
Toutes Dimensions

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

La Meilleure des Eaux de Table

Voici l'analyse faite par l'Académie de médecine de Paris des substances contenues dans un litre d'eau de la source «Les Bernardins», de Vals, prime du *Sisteron-Journal.*

Bicarbonate de soude.....	1.5838
Bicarbonate de potasse...	0.0337
Bicarbonate de chaux....	8.4548
Bicarbonate de magnésie	0.3664
Bicarbonate de fer	0.0333
Bicarbonate de manganése.	traces
Sulfate de soude.	0.1281
Chlorure de sodium....	0.0365
Silice.	0.0740
Alumine	0.0930
Acide carbonique libre. .	1,4681

Envoi d'une caisse de 50 bouteilles contre mandat de 15 fr. adressé à l'administration du *Sisteron-Journal.*

Port en sus.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

Pour favoriser le développement de l'Epargne par la Reconstitution des Capitaux

SIÈGE SOCIAL : RUE DU BAT-D'ARGENT, 2, LYON

Polices Remboursables à 100 francs

Payables : **5** *fr. au comptant ou* **6** *fr. à terme en* **60** *mois*

Le versement de **1 franc** par mois pendant **60 mois** assure un capital de **1.000 fr.** ; **2 francs** par mois assurent **2.000 fr.** et ainsi de suite.

SIX TIRAGES PAR AN

Le Souscripteur participe aux Tirages aussitôt qu'il a effectué le premier versement.

Les valeurs ou titres qui représentent le fonds de reconstitution et qui garantissent le remboursement des capitaux souscrits sont immatriculés au nom de la Société et déposés à la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DEPOTS ET COMPTES COURANTS ET A LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

Les bordereaux constatant ces dépôts sont communiqués à tout co-sociétaire désireux d'en prendre connaissance.

Pour tous renseignements ou pour souscrire, s'adresser au Directeur, à Lyon, *Rue Bat-d'Argent*, 2, ou à M. *Calixte Beaume*, sociétaire, à Sisteron.

POUR **AMELIORER**
POTAGES · SAUCES · RAGOUTS
LÉGUMES et toutes sortes de METS
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DÉLICIEUX ET ÉCONOMIQUE
PRENEZ DU VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ
est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.
Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boîtes. Gros, **A. CHRISTEN**, 16, Rue Paro-Royal, PARIS
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'EPICERIE

GUÉRISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer **25 centimes** pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommer ce journal.
Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

PLUS DE CHEVAUX COURONNES !!! GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqures, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toute nature. Réapparition exacte du poil par le *vrai Réparateur* TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies. Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des Contrefaçons. Exiger le *vrai Réparateur* TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

VELOCIPÈDES PEUGEOT

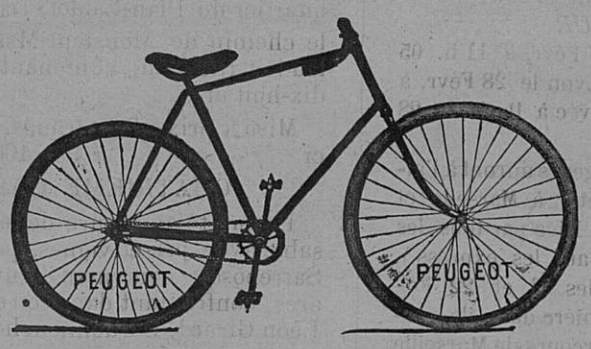

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

PULVÉRISATEUR BROQUET
124, Rue Oberkampf, 124, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.
SEUL RÉCOMPENSÉ PRATIQUE. Demander le Catalogue spécial.

Maison fondée à Paris
EN 1786

CHOCOLAT GUÉRIN-BOUTRON

Médailles
aux Expositions Universelles de Paris et de Londres

Mal. du Foie de Matrice Fes blanches — Etablissement Thermal ET EAU DE **BONDONEAU** — Scrofule Glandes Tumeurs

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour. 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger, fondée en 1871**, au capital entièrement versé de *20 Millions de roubles* (environ *58 Millions de Francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris**. L'Agence **de Paris** est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

A LOUER
en tout ou en partie
MAISON LAPLANE
PLACE DE L'HORLOGE

S'adresser a Me HEIRIES notaire a Sisteron.

Matériaux de Construction

Fournitures Générales pour Entrepreneurs
PLATRE POUR ENGRAIS

BARDONNENCHE ET Cie
ENTREPOT : COURS ST-JAUME
SISTERON Basses - Alpes

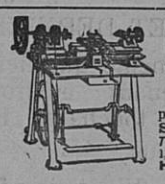

OUTILLAGE pour INDUSTRIELS et AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à découper
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Toupies*, etc.
OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
TARIF-ALBUM (300 pages 1,100 gravures) Fcs 0,65c. **A. TIERSOT** CONSTRUCT BREVETÉ A PARIS 16, Rue des Gravilliers.
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON